



N°07
20/07/2022

Bulletin disponible sur les sites CRA : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr
<https://grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>
et sur les sites des DRAAF Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
Nouvelle-Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV
Occitanie : www.bsv.occitanie.chambagri.fr
Grand-Est : Abonnement aux BSV

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



Animateurs filière

Jessica Rodriguez
FREDON
Nouvelle-Aquitaine
jessica.rodriguez@fredon-na.fr

Thierry BONNET
CT2F
thierry.bonnet@ct2f.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal National Tabac N°07
du 20/07/2022 »*



Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture

- **Stade** : les stades observés en parcelles de référence et en tours de plaine varient du stade montaison (BBCH 5010) à celui de 50 % des fleurs ouvertes (BBCH 6050).

Observations parasitaires

- **Viroses** : augmentation de la pression. A surveiller.
- **Mildiou** : premières apparitions. A surveiller.
- **Alternariose** : présence sur quelques secteurs.
- **Altises** : toujours en progression sur deux régions.
- **Pucerons** : attaques modérées grâce à une régulation naturelle.
- **Punaises** : en développement dans différentes zones.
- **Noctuelles terricoles et défoliatrices** : en baisse avec des dégâts sur quelques secteurs.
- **Nématodes** : présence sur deux secteurs.
- **Thrips** : pression faible, quelques attaques.
- **Orobanche rameuse** : augmentation de la pression et des attaques. A surveiller.

Adventices

Réseau de piégeage

- **Agrotis ipsilon et segetum** : quelques captures en parcelles de référence dans un secteur.

Autres informations

- **Auxiliaires** : présence forte de syrphes, chrysopes, hémérobes et coccinelles.

Stade de la culture

• Parcelles de référence

Les parcelles de référence sont à plusieurs stades allant de montaison (BBCH 5010) à stade 50 % des fleurs ouvertes (BBCH 6050), synthétisés dans le tableau suivant :

Stade	Parcelles de référence
Montaison (BBCH 5010)	- Puch-d'Agenais (47)
Dégagement des boutons floraux (BBCH 5500)	- Mussig (67) - Fontaines (85) - Castetpugon (64) - Lapeyrouse-Mornay (26)
1 ^{ère} fleur ouverte (BBCH 6000)	- Proissans (24) - Frontenay (79) - Sanvensa (12)
Stade de 50 % des fleurs ouvertes (BBCH 6050)	- Cuzorn (47) - Saint-Ignat (63)

D'une manière générale, l'ensemble des plants sont sains, et l'on observe que les températures élevées et le manque d'eau font souffrir les tabacs sur de nombreux secteurs. Certains plants jaunissent parfois de moitié sur le secteur de Cuzorn (47), et ces fortes températures ont favorisé l'apparition d'altises dans les secteurs du Puch-d'Agenais et du Bruch (47). Pour la zone de Proissans (24), on note que la parcelle est en cours d'écimage. Dans le secteur de Frontenay (79), la végétation est stoppée par le manque d'eau à cause des restrictions qui limitent à 30 % les besoins en eau, ce qui provoque la déshydratation des tabacs avec une récolte impossible. Les dégâts de sécheresse sont très importants depuis quelques semaines et le tabac est trop flétri pour être récolté dans le secteur de Fontaines (85).

Quelques attaques de bio-agresseurs tels que des punaises et pucerons (régulés par les nombreux auxiliaires présents), sont observées sur de nombreux secteurs. Notamment sur Lapeyrouse-Mornay (26) et le Puch-d'Agenais (47), où l'on note la présence importante de punaises sans dégât. On observe des brûlures sur les feuilles piquées par les punaises sur la zone de Castetpugon (64). L'orobanche se développe dans quelques secteurs dont celui de Fontaines (85), où la chaleur favorise également l'apparition des viroses. La pression des adventices baisse dans de nombreuses parcelles contrôlées par le buttage et le désherbage mécanique. Cependant dans le secteur de Mussig (67), on note qu'elles sont présentes sur la ligne de plantation et en foyers denses sur deux parcelles.

Des captures d'*Agrotis ipsilon* et *segetum* sont enregistrées sur la parcelle de référence de Saint-Ignat (63).



Dégâts des eaux sur les tabacs
(Crédit Photo : D. SAUREL – TGA)

• Parcelles tour de plaine

Comme pour les parcelles de référence, on observe différents stades d'un secteur à l'autre en tours de plaine. Les différents stades sont synthétisés dans le tableau qui suit :

Stade	Parcelles tour de plaine
Montaison (BBCH 5010)	- Bourran (47)
Dégagement des boutons floraux (BBCH 5500)	- Pujo (65) - Sardieu (38) - Dordogne (24) - Schnersheim (67) - Castelnaud-Montratier (46)
1 ^{ère} fleur ouverte (BBCH 6000)	- Chemillé (49) - Vivonne (86) - Beaurepaire (38)
Stade de 50 % des fleurs ouvertes (BBCH 6050)	- Loupiac-de-la-Réole (33)

Les fortes températures provoquent le jaunissement des feuilles basses et un stress hydrique important (suite à une irrigation limitée ou interdite) pour de nombreux secteurs dont ceux des départements de Gironde (33), Vienne (86), Hautes-Pyrénées (65) et Dordogne (24). C'est la fin de l'écimage pour le tabac Brun et le début de l'écimage pour le Burley dans le département de la Dordogne (24). Pour la zone de Chemillé (49), on note que les récoltes sont en cours mais stoppées par la sécheresse avec plus de 50 % de la surface impactée par le manque d'eau. Plusieurs stades sont observés sur le secteur de Beaurepaire (38), où l'inhibition est en cours. Dans de nombreux secteurs on observe la présence de viroses AMV, CMV, TMV et PVY avec une pression parasitaire stable. Cependant on note des dégâts importants localisés de grillons (*Oechanthus spp*) sur boutons floraux dans 7 ha de la zone de Sardieu (38). La pression des adventices est en baisse dans de nombreux secteurs, avec toutefois une présence accrue dans le Lot (46). L'orobanche fait son apparition avec un développement rapide dans plusieurs secteurs, Vivonne (86), Schnersheim (67) et Chemillé (49).



Flours de tabac ouvertes
(Crédit Photo : D. SAUREL – TGA)



Grillon *Oechanthus spp* sur tabac (gauche) et récolte de feuille de tabac (à droite) - (Crédit Photo : R. GENEVE - Oxyane et L. GATARD - CT2F)

Ce BSV a été rédigé avec des informations collectées sur 10 parcelles de référence et sur 1 005 ha plantés pour les tours de plaine.



Observations parasitaires

Maladies

• Les Viroses AMV, CMV, TMV et PVY

Situation sur le terrain

En parcelle de référence on observe des viroses AMV, CMV, TMV allant de l'ordre de 1 à 5 % sur les secteurs de Proissans (24), Savensa (12), Fontaines (85), Saint-Ignat (63) et Lapeyrouse-Mornay (26). Pour le virus PVY, on le signale de 1 à 6 % sur les secteurs de Saint-Ignat (63), Lapeyrouse-Mornay (26), Frontenay (79), Fontaines (85) et Mussig (67).

Les viroses sont en constante progression en tour de plaine depuis le dernier BSV pour la plupart des parcelles, à part celles de Pujo (65) et Bourran (47). Les Viroses AMV, CMV, TMV ainsi que PVY présentes sur les parcelles en tour de plaine sont synthétisées dans le tableau suivant :

	Viroses AMV, CMV, TMV	Viroses PVY
Symptômes (1 %)	<ul style="list-style-type: none">- Chemillé (49) sur 22 ha- Sardieu (38) sur 11 ha- Dordogne (24) sur 3 ha- Vivonne (86) sur 26 ha- Beaurepaire (38) sur 25 ha- Castelnau-Montratier (46) sur 8 ha	<ul style="list-style-type: none">- Beaurepaire (38) sur 35 ha- Sardieu (38) sur 4 ha- Vivonne (86) sur 55 ha- Dordogne (24) sur 1,5 ha- Chemillé (49) sur 28 ha- Schnersheim (67) sur 195 ha- Loupiac-de-la-Réole (33) sur 5 ha- Castelnau-Montratier (46) sur 1 ha
Dégâts (< 20 %)	<ul style="list-style-type: none">- Vivonne (86) sur 12 ha- Beaurepaire (38) sur 5 ha- Chemillé (49) sur 8 ha	<ul style="list-style-type: none">- Chemillé (49) sur 16 ha- Sardieu (38) sur 7 ha- Vivonne (86) sur 28 ha- Schnersheim (67) sur 60 ha- Beaurepaire (38) sur 10 ha
Dégâts par zones privilégiées (> 20 %)	<ul style="list-style-type: none">- Schnersheim (67) sur 30 ha	

Evaluation du risque :

De nombreuses parcelles sont touchées par les viroses. **Le risque est élevé**, restez vigilants car celles-ci affectent les tabacs en plein champ. Il n'existe pas de méthode curative efficace permettant de contrôler les virus en cours de culture. Appliquez les mesures prophylactiques permettant de limiter la propagation des virus et une lutte contre les pucerons.



Viroses AMV, CMV, TMV et PVY sur plants de Tabac
(Crédit Photos : D. SAUREL - TGA)

- **Mildiou**

Situation sur le terrain

En tour de plaine, le mildiou fait sa première apparition pour le secteur de Loupiac-de-la-Réole (33) où l'on note des dégâts de moins de 20 % sur 5 hectares. Deux foyers ont été signalés dans le Lot-et-Garonne (47).



Mildiou sur feuilles de tabacs brun – Sporulations en face inférieure (à gauche) et taches en face supérieure (à droite)
(Crédit Photos : M. DELAUAUD - TRADITAB)

Evaluation du risque :

Actuellement le risque d'apparition du mildiou est fort avec ces conditions météorologiques très perturbées. Le temps chaud, les irrigations et les chaleurs à venir vont permettre son développement et mettre les parcelles en mode risque. Surveillez vos parcelles et appliquez les mesures prophylactiques nécessaires.

- **Alternariose *Alternaria alternata***

Cette maladie cryptogamique fait son apparition due à des hausses de température, elle se développe par temps chaud et humide.

Situation sur le terrain

En parcelle de tour de plaine, sur la zone de Beaurepaire (38), on la signale sur 4 ha et sur 17 ha pour la zone de Schnersheim (67). On note sa présence sur 1 ha pour le département de la Dordogne (24) et sur 5 ha pour le secteur de Sardieu (38).

Observations bio-agresseurs

Ravageurs

- **Altises *Alticinae sp.***

Situation sur le terrain

En parcelle de référence on observe sa présence sur la zone du Puch d'Agenais (47).

En tours de plaine, on signale la présence d'altises sur le secteur de Loupiac-de-la-Réole (33) sur 5 ha. Elles sont assez actives sur le secteur de Bourran (47), où l'on note sa présence sur 25 ha avec des dégâts de plus de 20 %.



Dégâts dans une parcelle de Burley
(Crédit Photos : N. BARRET - TGA)

- **Pucerons *Myzus persicae***



Situation sur le terrain

Dans les secteurs de Savensa (12), Fontaines (85) et Frontenay (79) il a été observé des pucerons de l'ordre de 5 % en parcelles de référence. On les observe aussi sur 1 % des pieds pour la zone de Lapeyrouse-Mornay (26) et sur 10 % pour celle de Mussig (67).

En tours de plaine, les pucerons continuent leur développement, présents sur plusieurs secteurs dont Loupiac-de-la-Réole (33) et Beaurepaire (38) sur 10 ha. On signale également leur présence allant de 1 à 8 ha pour les secteurs de Sardieu (38), Castelnau-Montratier (46) et en Dordogne (24). On note une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 5 ha pour le secteur de Pujo (65), sur 38 ha on observe sa présence dans la zone de Chemillé (49). De nombreux symptômes ont été observés sur 75 ha pour le secteur de Schnersheim (67) dont 60 ha avec des dégâts de moins de 20 %. Très présents sur 65 ha de la zone de Vivonne (86), on signale une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 12 ha.

Pucerons sur plants de Tabac

(Crédit Photos : D. SAUREL – TGA)

Evaluation du risque :

La pression des pucerons sur les pieds est stable grâce aux auxiliaires. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premiers foyers. Les pucerons devraient disparaître avec l'inhibition et l'écimage. Lors de vos observations, il faut également contrôler la présence et l'activité des auxiliaires naturels.

- **Punaises *Heteroptera spp***

Situation sur le terrain

Sur les parcelles de référence, on observe des traces de punaises sur Savensa (12), Saint-Ignat (63), Proissans (24), Lapeyrouse-Mornay (26) et Puch-d'Agenais (47). On note également une fréquence d'attaque de moins de 20% de ce bio-agresseur sur les secteurs de Fontaines (85), Frontenay (79), Mussig (67) et Castetpugon (64).

En tour de plaine, pour le secteur de Chemillé (49), on note des symptômes sur 28 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 25 ha. Plusieurs secteurs dont Sardieu (38), ceux de la Dordogne (24) et Castelnau-Montratier (46) ont observé des traces allant de 3 à 5 ha. Ces bio-agresseurs se sont aussi installés sur la zone de Loupiac-de-la-Réole (33) où on les observe sur 15 ha. Pour le secteur de Beaurepaire (38), elles ont été signalées sur 25 ha avec des dégâts de moins de 20 % sur 10 ha. Les punaises font de nombreux dégâts de moins de 20 % sur 230 ha de la zone de Schnersheim (67) et sur 75 ha pour celle de Vivonne (86). On les retrouve également avec une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 5 ha pour le secteur de Pujo (65).



Punaise adulte (à gauche), œufs et larves de punaises (au milieu) et dégâts de piqûres (à droite)

(Crédit Photos : L. GATARD – CT2F, M. DELAUD – TRADITAB et R. GENEVE – Oxyane)

- **Noctuelles terricoles et défoliatrices**



Noctuelles défoliatrices et ses dégâts
(Crédit Photo : S. SEGUIN – Périquord Tabac)

Situation sur le terrain

En parcelles de référence, on signale l'apparition de noctuelles terricoles de l'ordre de 1 % sur les plants de Lapeyrouse-Mornay (26) avec des attaques courant juin qui fragilisent et rendent les pieds cassant.

En tours de plaine on note la présence de noctuelles terricoles sur 3 ha dans la parcelle de Bourran (47). Ce bio-agresseur est également présent sur 5 ha avec des dégâts de moins de 20 % sur 4 ha sur la zone de Beaurepaire (38). Les noctuelles défoliatrices sont présentes dans la zone de Sardieu (38) sur 11 ha. Pour les secteurs de Pujo (65), Loupiac-de-la-Réole (33) et Castelnau-Montratier (46) on note leur présence allant de 1 à 2 ha.

Evaluation du risque :

Les noctuelles terricoles sont signalées depuis le dernier BSV. Leur activité reste faible avec peu de dégâts observés pour le moment. Le seuil théorique est atteint lorsque 5 % des pieds sont attaqués.

- **Nématodes *Meloidogyne spp***

Situation sur le terrain

En tours de plaine, on note également la présence de nématodes sur 1 ha pour le secteur de Castelnau-Montratier (46). Dans le secteur de Loupiac-de-la-Réole (33), des dégâts repartent avec une fréquence d'attaque supérieure à 20 % sur 4 ha sur deux parcelles. Enfin ils sont beaucoup plus présents sur 5 ha dans la zone de Bourran (47) avec des dégâts de moins de 20 %.



Nématodes à galles visibles sur les racines -
(Crédit Photo : D. SAUREL – TGA)

- **Thrips *Trysanoptera spp.***

Situation sur le terrain

Dans une parcelle de référence, on observe sa présence de l'ordre de 1% pour le secteur de Mussig (67).

En parcelles de tours de plaine, seul le secteur de Schnersheim (67) note sa présence sur 56 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur une surface de 7 ha. Pour la zone de Loupiac-de-la-Réole (33), on les observe sur 2 ha.

Parasites

- **Orobanche rameuse *Orobanche ramosa***

Situation sur le terrain

L'orobanche rameuse est signalée dans le secteur de Mussig (67). On observe aussi une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur les zones de Fontaines (85) et Frontenay (79).

En tour de plaine, on observe l'émergence de quelques **orobanches rameuses** sur le secteur de Chemillé (49) avec des dégâts de moins de 20 % sur 26 ha. On remarque sa forte présence sur 65 ha pour la zone de Vivonne (86), avec des dégâts de moins de 20 % sur 22 ha. Sur 136 ha on observe des symptômes sur Schnersheim (67) et sur 1 ha pour le secteur de Castelnau-Montratier (46).



Orobanche rameuse au pied des tabacs

(Crédit Photo : L. GATARD – CT2F)

Evaluation du risque :

Actuellement une zone est impactée par la présence d'orobanche rameuse et on n'observe pour l'instant aucun dégât lié à cette dernière. **A surveiller !**

Adventices

Situation sur le terrain

On note une stabilité des adventices sur l'ensemble des secteurs grâce aux binages qui permettent de les contenir et ce malgré des températures chaudes qui favorisent leur développement. Le tableau ci-dessous indique les adventices observées en parcelles de référence et en tours de plaine.



Carex et amброisie à feuilles d'armoise près des plants de tabacs

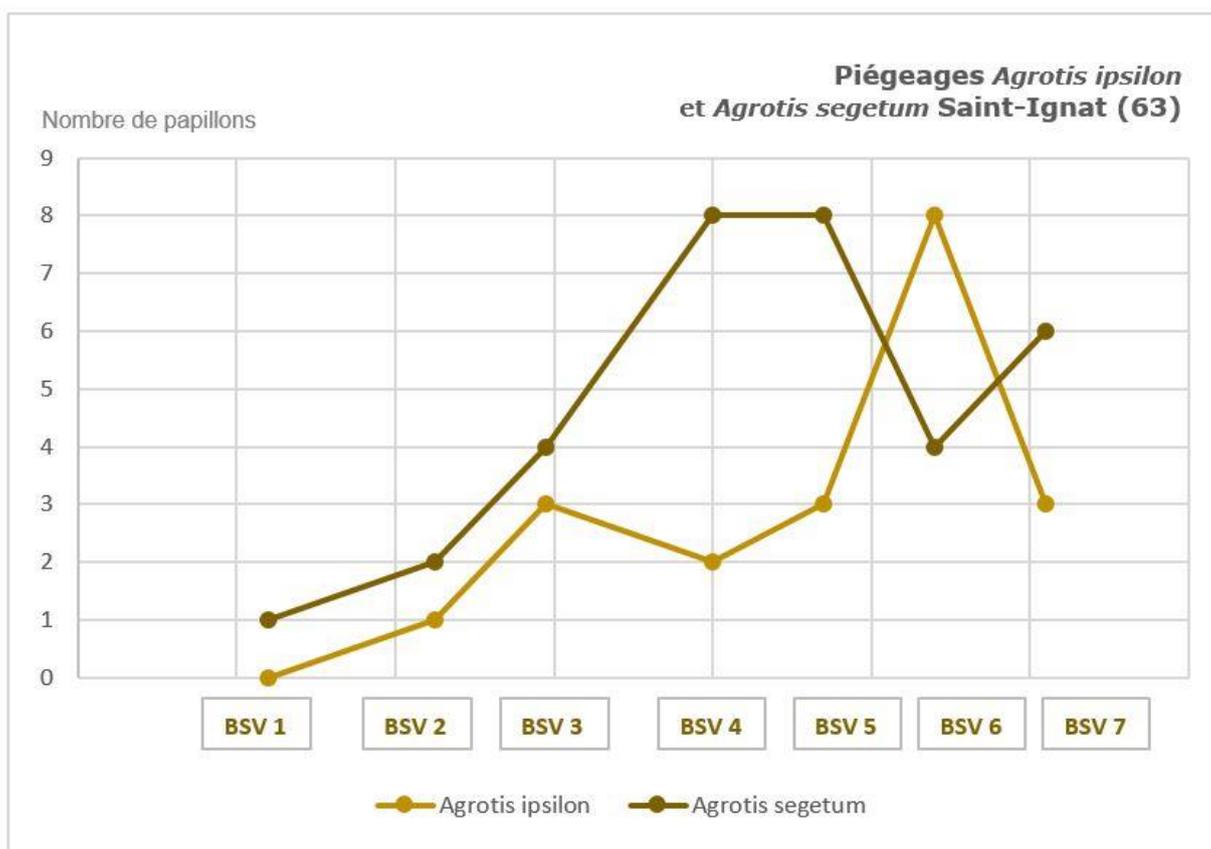
(Crédit Photo : D. SAUREL – TGA)

ZONES GEOGRAPHIQUES	Parcelles de référence (X : nombre de plantes au m ²)			Tour de plaine (Surface en ha où la présence d'adventices a été observée)					
	Sanvensa (12)	Mussig (67)	Puch d'Agenais (47)	Bourran (47)	Dordogne (24)	Loupiac-de-la-réole (33)	Pujo (65)	Schnersheim (67)	Castelnau-Montratiér (46)
Adventices tt. esp.				20 ha					
Ambroisie									2 ha
Amarante	X<1	1> X <10	X<1		3.5 ha	10 ha	1 ha	201 ha	4 ha
Chardons									
Chénopode	X<1	1> X <10				10 ha		230 ha	2 ha
Datura			1> X <10	8 ha	0.5 ha	20 ha	5 ha		
Liserons	2 %	2 %		3 ha			5 ha	124 ha	6 ha
Mercuriale									
Morelle noire			X<1			15 ha			
Panic		X<1				10 ha		52 ha	
Renouée	X<1	X<1	1> X <10					31 ha	3 ha
Sétaire									
Graminées					0.5 ha		1 ha		1 ha
A.Dicotylédones				30 ha					3 ha

Réseau de piégeage

Situation sur le terrain

Sur le réseau de piégeage on signale trois captures de papillons *d'Agrotis ipsilon* et six captures d'*Agrotis segetum* dans le secteur de Saint-Ignat (63).



Autres informations

• Auxiliaires :

Situation sur le terrain

En parcelles de référence, apparition de coccinelles sur 10 % des plants pour les secteurs de Fontaines (85) et Frontenay (79). Elles sont aussi présentes allant de 1 à 5 % des plants pour les zones de Lapeyrouse-Mornay (26), Savensa (12) et Mussig (67). Des syrphes ont été signalés sur les secteurs de Fontaines (85) et Frontenay (79) sur 10% des pieds. Ils sont un peu moins présents de l'ordre de 1 à 2 % sur les plants des zones de Lapeyrouse-Mornay (26), Savensa (12) et Mussig (67). Les chrysopes et hémérobes sont présents de l'ordre de 1 à 3 % sur les secteurs de Fontaines (85), Mussig (67) et Frontenay (79).

Pour les parcelles en tours de plaine, les coccinelles sont bénéfiques sur 1 et 5 ha pour les secteurs de Pujo (65), Beaurepaire (38) et ceux de Dordogne (24). On les observe également sur 11 ha sur la zone de Sardieu (38) et sur 7 ha pour celle de Castelnau-Montratier (46). Les coccinelles sont très présentes sur 85 ha à Vivonne (86) où elles ont une action très bénéfique. On note aussi leur présence allant d'environ 30 à 64 ha sur les secteurs de Schnersheim (67) et Chemillé (49).

Des syrphes ont été signalés, ils sont bénéfiques contre des pucerons sur 70 ha dans le secteur de Vivonne (86) et sur 35 ha pour celui de Chemillé (49). Les syrphes sont observés allant de 1 à 7 ha pour les secteurs de Beaurepaire (38), Sardieu (38), Castelnau-Montratier (46) et ceux de la Dordogne (24).

Des micro-hyménoptères ont été signalés sur 1 ha, ils régulent les pucerons pour le secteur de Castelnau-Montratier (46). On remarque aussi la présence allant de 2 à 5 ha de chrysopes et hémérobes pour les zones de Beaurepaire (38), Sardieu (38) et Castelnau-Montratier (46). Les chrysopes et hémérobes sont très actifs sur 49 ha pour le secteur de Schnersheim (67).



Micro-hyménoptère (à gauche), syrphe sur feuille de tabac (au milieu) et coccinelle (à droite)

(Crédit Photos : D. SAUREL - TGA)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Coopérative CT2F - Oxyane - Traditab

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Les Chambres Régionales d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".